
Ref. Doc. : 2500-4482371-9

A : Service de presse / CGC

Mot-Clé : VAN CRAEYNEST



JOURNAL – Le 12/04/2010 – 22 :31 :55 – Extrait

Sujet : le dossier des retraites

JEAN-CHRISTOPHE ROISSE

La CFE CGC est le seul syndicat à ne pas être hostile à un report de l'âge légal au-delà de 60 ans, mais Bernard VAN CRAEYNEST, le président de la CFE CGC pose ses conditions.

BERNARD VAN CRAEYNEST, PRESIDENT DE LA CFE CGC

A condition qu'il y ait au moins deux contre parties, c'est-à-dire que nous atteignons un taux d'emploi des seniors de 50%, je rappelle qu'on est à 38 – 39 aujourd'hui, ça ne sert à rien de vouloir faire travailler plus longtemps s'il n'y a pas d'emplois et s'il y a des emplois dans de mauvaises conditions. La seconde condition que nous posons, c'est que nous ayons une vraie réponse sur les conditions de travail, la qualité du travail parce qu'aujourd'hui nous voyons bien que nos collègues en ont ras-le-bol et qu'ils n'ont qu'un souci, c'est de pouvoir partir le plus tôt possible parce qu'ils ne s'épanouissent pas dans leur travail, ils ne sont pas reconnus. 22 :32 :44. FIN@